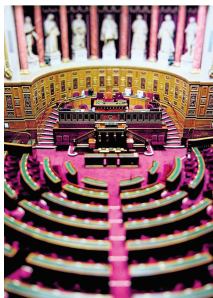


FRANCE POLITIQUE

Dépendance, consommation, conflits d'intérêts, « règle d'or » : les réformes laissées en jachère

Les Echos n° 21138 du 06 Mars 2012 • page 3

Le Parlement clôt aujourd'hui ses travaux au terme d'une législature riche en nouveaux textes. Certaines réformes ont néanmoins été retoquées en fin de parcours, pour cause d'encombrement, de renoncement du gouvernement ou d'opposition du Sénat.



Le Parlement achève aujourd'hui ses travaux, qui viennent clore une législature très riche : 264 lois ont été votées au cours du quinquennat - 27 de plus que durant le précédent, déjà fécond. Les dernières semaines ont permis à la majorité de faire passer d'ultimes réformes économiques, à l'instar de la majoration de 30 % des droits à construire et de la TVA sociale, dans le cadre d'un énième collectif budgétaire pour cette dernière (lire ci-contre). Le gouvernement a tenu aussi à finaliser l'adoption du plan de titularisation des précaires de la fonction publique, de l'extension du service minimum au transport aérien ou encore du texte sur l'exécution des peines.

Certaines réformes ont cependant été retoquées ou abandonnées en fin de parcours. Faute de marge de manoeuvre budgétaire, Nicolas Sarkozy a renoncé à déposer un texte de loi sur la prise en charge de la dépendance des personnes âgées, Roselyne Bachelot n'officialisant définitivement cet abandon qu'en début d'année. La réforme, promise en 2007, avait été pourtant maintes fois annoncée.

L'instauration d'une « règle d'or » à valeur constitutionnelle, visant à restaurer l'équilibre budgétaire, avait elle obtenu l'aval des deux Chambres, l'été dernier. Mais le chef de l'Etat a renoncé à réunir le Parlement en Congrès, procédure nécessaire à une réforme constitutionnelle, faute de majorité qualifiée sur ce texte (60 % sont requis). Le sujet, renvoyé à l'après-présidentielle, ne pourra être occulté longtemps, au vu des obligations fixées par le nouveau traité européen. Le gouvernement a aussi laissé en jachère, discrètement, son projet de loi sur la déontologie et la prévention des conflits d'intérêts (création d'une Autorité de la déontologie, déclaration d'intérêts avant prise de fonction pour les ministres, conseillers, hauts cadres administratifs, etc.) présenté en Conseil des ministres en juillet dernier.

Un calendrier surchargé

D'autres réformes ont été victimes de l'encombrement au Parlement, avec un calendrier surchargé. Il en va ainsi en particulier du projet de loi sur les droits, la protection et l'information des consommateurs, qui comprend une série de mesures sectorielles sur l'énergie, le logement, les télécoms : encadrement des SMS surtaxés, droits des locataires renforcés face aux bailleurs, etc. Examiné une première fois par les deux Chambres (au terme de longs débats), il va rester en instance de traitement à l'Assemblée, faute de deuxième lecture. D'autres textes d'initiative parlementaire, adoptés par l'Assemblée nationale, n'auront pas été examinés par le Sénat (faute de temps ou de volonté), à l'instar de la proposition de loi Perruchot sur le financement des comités d'entreprise.

ETIENNE LEFEBVRE

Sur ce thème

VIE POLITIQUE

PARLEMENT

FRANCE

NICOLAS SARKOZY

ROSELYNE BACHELOT

VIE POLITIQUE

France : Hollande affiche une impopularité record-BVA

28/10 | 18:00

Le débat sur la fiscalité "devenu complètement irrationnel" (Eckert, PS)

28/10 | 16:43

Le Koweït veut tourner le dos à l'Etat-providence

Par Les Echos | 28/10 | 15:04

Fiscalité : remue-ménage général dans la classe politique

Par Les Echos | 28/10 | 14:06

UE : Hollande en Slovaquie, "partenaire à aimer" en Europe